RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03205
Numéro SIREN : 822 930 103
Nom ou dénomination : AGENCE POUR LE BON DEVELOPPEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2019 sous le numéro de dépôt 7653

7653. 15/02/19.

1.

Fixation de la rémunération du président

Le 02 janvier 2019, 10h00, 211 Chemin de la Madrague Ville 13015 Marseille.

Les associés de la société Agence pour le Bon Développement de l'Environnement, SASU au capital de 5 000 euros ont tenu leur assemblée générale extraordinaire après avoir été convoqués par le gérant.

Associés présents :

DOUAI Yannis « Associé Unique », demeurant au 330 rue du Commandant Sibour 13300 Salon de Provence

Monsieur DOUAI Yannis préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant représenter est propriétaire de 100 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- rapport de gestion et comptes annuels,
- texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante fixation de la rémunération du président.

Résolution unique

L'associé unique décide de ne pas être rémunéré pour ses fonctions de président pour l'année 2019.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h15.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Marseille, le 02 janvier 2019.

SIREN : 822 930 103

Greffe du tribunal de commerce de Marseille : dépôt N°7653 en date du 15/02/2019